

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 21 février 1966

[Traduction]

FEU L'HONORABLE PAUL COMTOIS

HOMMAGE À LA MÉMOIRE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

La séance est ouverte à deux heures et demie.

[Français]

LA LOI SUR LA REVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

OPPOSITIONS RELATIVES À DE NOUVELLES DÉLIMITATIONS EN ONTARIO ET AU QUÉBEC

M. l'Orateur: J'ai le devoir de faire connaître à la Chambre que sept oppositions m'ont été adressées conformément à l'article 20 de la Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales, chapitre 31 des Statuts du Canada, 1964-1965, à l'égard des rapports des Commissions de délimitation des circonscriptions électorales suivantes:

a) Saint-Henri—Signée par l'honorable député de Sainte-Anne et d'autres honorables députés;

b) Maisonneuve—Signée par l'honorable député de Maisonneuve-Rosemont et d'autres honorables députés;

c) Ottawa-Carleton—Signée par l'honorable député de Russell et d'autres honorables députés;

d) Wentworth—Signée par l'honorable député de Wentworth et d'autres honorables députés.

e) Rimouski—Signée par l'honorable député de Pontiac-Témiscamingue et d'autres honorables députés;

f) Beauharnois, Chambly, Laprairie, Longueuil et Saint-Jean—Signée par l'honorable député de Châteauguay-Huntingdon-Laprairie et d'autres honorables députés;

g) Toutes les circonscriptions électorales de la province de Québec—Signée par l'honorable député de Châteauguay-Huntingdon-Laprairie et d'autres honorables députés.

Si la Chambre y consent, je proposerais qu'elle suive la façon de procéder adoptée à plusieurs reprises au cours de la présente session de sorte que le texte des sept oppositions ainsi que les noms des signataires seront imprimés à titre d'appendices aux *Procès-verbaux* de ce jour.

D'accord?

Des voix: D'accord.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, tous les membres de la Chambre ont été vivement peinés, j'en suis sûr, d'apprendre ce matin la mort tragique du représentant de la reine dans la province de Québec, l'honorable Paul Comtois, mort d'autant plus tragique en raison des circonstances affreuses qui l'ont entourée. Tous les députés tiendront sans doute à témoigner leur sympathie, par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, à madame Comtois et aux membres de sa famille.

Bon nombre d'entre nous ont connu M. Comtois, notamment pendant les années où il a siégé à la Chambre et a été ministre des Mines et des Relevés techniques au sein du gouvernement dirigé par mon très honorable ami, le chef de l'opposition (M. Diefenbaker). C'était un homme bon et courtois, qui accomplissait sa tâche avec une efficacité tranquille et tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé et admiré.

Il a rendu des services nombreux et variés à sa collectivité, à sa province, à son pays, particulièrement à la population rurale de la province de Québec. Agronome, maire de sa paroisse pendant plusieurs années, directeur général du Crédit agricole de la province de Québec, député fédéral, membre du cabinet et, depuis 1961, lieutenant-gouverneur de sa province.

La fin subite d'une carrière fructueuse et distinguée est toujours triste, monsieur l'Orateur, et doublement triste quand elle s'achève aussi tragiquement. Nous pleurons un homme excellent, serviteur altruiste et dévoué de la chose publique.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre vient de le dire, l'honorable Paul Comtois était un homme d'une courtoisie, d'une bienveillance exceptionnelles. Homme de grand dévouement, il fut un digne représentant non seulement comme ministre de la Couronne, mais aussi comme lieutenant-gouverneur de sa province.

Je me rappelle très bien lorsqu'on l'informa pour la première fois qu'il serait peut-être proposé pour ce poste. Les ministres de la